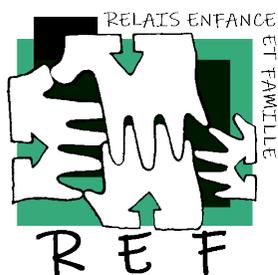


Le Relais Enfance et Famille s'est donné pour objectifs d'accompagner les liens entre l'enfant et sa famille, et de soutenir toute personne victime de violence

Pour que l'intérêt de l'enfant soit préservé
Dans le respect du droit et des droits de tous

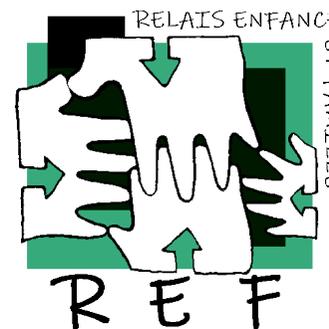
Une équipe pluridisciplinaire à votre écoute :
Psychologues - Médiateurs Familiaux - Éducateurs spécialisés



Association Relais Enfance et Famille
2 rue du Pré Doulet à BOURGES
02 48 70 02 72
du lundi au vendredi 9h-12h / 13h30-17h
secretariat-ref@ref18.fr
www.relaisenfancefamille.fr

Une association qui vous accompagne
face aux situations de rupture, conflit familial, ou de violence

parentalité
droits de visite



Liens familiaux

couples communication

prison Violence

séparations

RELAIS ENFANCE ET FAMILLE

2 rue du Pré Doulet à BOURGES
02 48 70 02 72
www.relaisenfancefamille.fr

Des lieux d'accueil et d'écoute à votre service

Espace Rencontre

Face à la séparation du couple, l'Espace Rencontre permet aux enfants de conserver les liens avec leurs deux parents lorsque :

- les droits de visite ne peuvent s'exercer directement entre les parents
- pour assurer la sécurité physique et morale de l'enfant
- pour maintenir, préserver et rétablir la relation entre l'enfant et le parent qui n'a pas la résidence
- en cas de violences intra-familiales

L'harmonie du développement de l'enfant est liée à la qualité des relations qu'il entretient avec son environnement affectif, ses parents en particulier

Médiation Familiale

Face à un conflit familial, des temps d'écoute, d'échange et de négociation pour trouver des accords en tenant compte des besoins de chacun pour permettre :

- d'établir une communication constructive
- d'identifier au mieux la source du conflit
- de prendre des décisions convenables pour tous
- d'aborder les questions financières

Famille et Prison

Face à l'incarcération, le Relais Enfance et Famille s'est fixé pour objectif d'aider l'enfant à avoir accès à ses deux parents et d'être soutenu, ainsi que sa famille, dans ce moment particulier :

- aide à la mise en place et présence auprès de l'enfant lors de parloirs
- suivi individuel des enfants et des parents
- soutien à la parentalité

AVIF

Face à la violence, ne restez pas seuls.

Trois psychologues proposent un espace d'accueil et d'écoute psychologique gratuit. Ce soutien s'adresse aux :

- adultes victimes de violences intra-familiales
- adultes ou enfants victimes de violences sexuelles extra-familiales
- enfants victimes de violences intra-familiales
- enfants exposés à la violence conjugale des parents

Hébergement

Face à l'impossibilité d'accueillir vos enfants chez vous, nous mettons deux appartements à disposition lorsque :

- vous êtes séparés ou divorcés
- vous résidez loin de vos enfants
- vous n'avez pas de logement pour exercer votre droit de visite et d'hébergement